

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***10132549***

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHÂTEAU,
le **31 AOUT 2010**
jour de sa réception.
Le Greffier Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/09/2010 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0462.143.830

Dénomination

(en entier) : **GARAGE ZUNE**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : LUZERY 232 6600 BASTOGNE

Objet de l'acte : Renouvellement des mandats au sein du Conseil d'Administration

L'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs pour une durée de 6 ans comme suit :

- ☐ Monsieur Grégory Zune, Administrateur
- ☐ Madame Marie-Rose André, Administrateur
- ☐ La SPRL SAMUEL ZUNE, dont le représentant permanent désigné est Monsieur Samuel ZUNE et ce conformément à l'article 61 § 2 du Code des Sociétés, Administrateur.

Les mandats des administrateurs ainsi renouvelés prendront fins à l'issue de l'assemblée générale de 2016.

Monsieur Samuel Zune est chargé des formalités liées à la publication de la présente décision au Moniteur Belge.

Déposé en même temps, le PV AG du 8 juin 2010.

Samuel Zune
Administrateur